

Selon l'annuaire statistique de l'Observatoire du tourisme

Le Maroc compte plus de 3.000 établissements d'hébergement classés à fin 2013

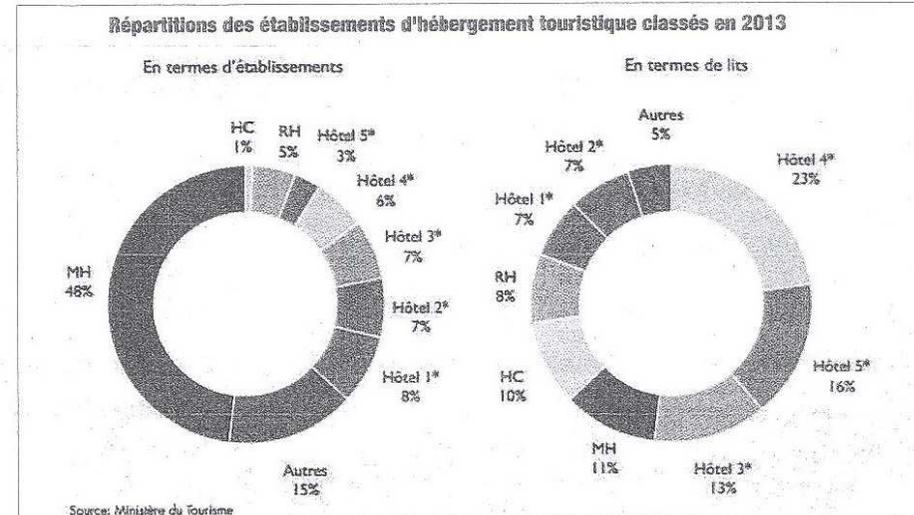
L'hébergement touristique constitue un élément majeur de la chaîne de valeur touristique et une étape primordiale dans l'expérience du touriste. Le Maroc offre un large éventail d'établissements d'hébergement touristique classés et leur nombre ne cesse d'augmenter, selon l'analyse chiffrée de l'Observatoire du tourisme. Tour d'horizon.

Avec plus de 3.000 établissements d'hébergement touristiques, l'offre en hébergement touristique classé a connu une évolution substantielle lors de la dernière décennie au Maroc. En 2013, le nombre d'établissements d'hébergement classés a atteint 3.006 unités contre 2.754 en 2012, soit une augmentation de 9%, selon l'annuaire statistique de 2013 de l'Observatoire du tourisme. Ainsi, ces établissements comptent 207.572 lits, soit une hausse de 5% par rapport à 2012. La ventilation de l'offre d'hébergement classé témoigne d'une augmentation considérable de la capacité litière des hôtels 1* qui s'est chiffrée à +14%, représentant ainsi 18% de la capacité additionnelle en 2013, suivie de celle des maisons d'hôtes qui a atteint +8%, contribuant ainsi à hauteur de 13% dans la capacité litière additionnelle. Les résidences hôtelières viennent en troisième lieu, en enregistrant une progression de +8% (13% de la capacité additionnelle).

Pour rappel, depuis 2010, la capacité litière a augmenté de 17,5%, soit un taux d'accroissement annuel de 5,5%. Les maisons d'hôtes, qui représentent 22% de la capacité additionnelle, ont augmenté de +44%. Tandis que la capacité litière des résidences hôtelières a augmenté de 47% au cours de la même période. À l'exception des hôtels-clubs, qui ont affiché une baisse en termes d'unités (-2% entre 2012 et 2013), toutes les autres catégories de l'hébergement ont enregistré des hausses. Les hôtels 1* ont connu une évolution importante de +14%, suivis des résidences hôtelières (+12%), et en troisième position se trouvent les maisons d'hôtes (+9%). Par ailleurs, l'analyse par catégorie de l'offre d'hébergement touristique au Maroc fait ressortir une prédominance des maisons d'hôtes (à hauteur de 48%) en nombre d'établissements, alors qu'elles ne représentent en réalité que 11% de la capacité litière totale. «Ceci s'explique par le fait que le ratio

des lits par établissement pour ce type d'hébergement avoisine 15 lits par unité», explique l'Observatoire du tourisme. Par contre, les hôtels 4* ne représentent que 6% des établissements touristiques du pays et concentrent 23% de la capacité litière nationale. S'agissant des hôtels 5*, ils représentent 16% de la capacité litière et constituent 3% du nombre total des établissements. Concernant l'offre hôtelière (1*-5*), le nombre moyen des chambres par établissement augmente parallèlement avec le classement des hôtels. Les hôtels 1* comptent 27 chambres par établissement, cette moyenne s'élève à 35 pour les hôtels 2*, 68 pour les hôtels 3*, 131 pour les hôtels 4* et les hôtels 5* constituent la catégorie d'hébergement qui possède le plus grand nombre de chambres par unité, cette moyenne s'élève à 207 chambres. Les hôtels clubs affichent la moyenne la plus élevée avec 227 chambres par établissement. En revanche, les maisons d'hôtes possèdent, quant à elles, le plus faible nombre moyen de chambres par unité (7 chambres par maison d'hôtes).

Pour la répartition de l'offre d'hébergement par région, elle montre que la région touristique de Marrakech-Tensift-Al Haouz, qui est le 1er pôle touristique du Maroc, détient 34%



L'offre en hébergement touristique classé a connu une évolution substantielle lors de la dernière décennie.

de la capacité litière nationale avec 1.403 établissements et 70.017 lits. La région de Souss-Massa-Drâa compte 46.752 lits, soit 23% du total de la capacité litière nationale et la région du Grand Casablanca arrive en troisième position avec une capacité litière de 17.369 lits. Concernant l'investissement dans l'hébergement touristique, il révèle que 42% de la capacité litière additionnelle et 48% des nouveaux établissements créés entre 2012 et 2013, se concentrent dans les régions Marrakech-Tensift-Al Haouz, Souss-Massa-Drâa et le Grand Casablanca. «Depuis 2010, la capacité litière au Maroc a progressé de 18% soit 30.942 lits supplémentaires par rapport à 2010 et le nombre d'établissements a évolué de 38% (835 unités supplémentaires)», relève l'Ob-

servatoire du tourisme. En effet, les deux premières régions touristiques du Maroc ont accaparé plus de 48% de la capacité additionnelle totale créée durant cette période. La région de Marrakech-Tensift-Al Haouz est la région qui a le plus développé son offre en hébergement classé avec 9.660 lits additionnels, puisqu'elle a enregistré une augmentation de 16% par rapport à 2010. La région de Souss-Massa-Drâa vient ensuite avec 5.305 lits additionnels, sa capacité a évolué de 11% durant ces trois dernières années. La région du Grand Casablanca a également affiché une hausse de 18% de sa capacité durant la même période, avec 2.663 lits supplémentaires. Tandis que les capacités des régions de l'Oriental et de Taza-Al Hoceima ont augmenté respectivement de 48% et 71% grâce

notamment à la poursuite des ouvertures des établissements de la station Saïdia. D'un autre côté, l'hébergement touristique au Maroc est marqué par la prédominance des hôtels (1*-5*). Ces derniers représentent 66% de la capacité litière offerte et 31% du nombre d'établissements classés. Cet écart s'explique par la différence entre le nombre de lits par établissement pour les hôtels estimé à 149 lits/établissement, et celui des autres établissements qui est de 34 lits/établissement (523 pour les hôtels clubs, 116 pour les résidences hôtelières et 15 pour les maisons d'hôtes). L'analyse, en termes de capacité litière, révèle que 35% des lits sont classés en 4* contre seulement 10% en 1*. Les hôtels 5* représentent, quant à eux, 24% de la totalité des lits des établissements hôteliers. ■ M.A.H.

Marrakech compte 126 hôtels

Enfin, la répartition de l'offre hôtelière (1*-5*) au niveau national témoigne d'une relative disparité entre les destinations. En effet, 48% de la capacité litière se concentre dans trois destinations : Marrakech

(24%), Agadir (13%) et Casablanca (11%). Marrakech compte à elle seule 126 hôtels, dont 34 hôtels en 5* et 33 en 4*. En termes de lits, elle compte plus de 33.300 lits dont 40% classés en 5*, 34% en 4* et 17% en 3*. La ville

d'Agadir vient en deuxième position, avec plus de 18.300 lits, dont 53% en 4*, 18% pour les 5* et 17% pour les 3*. À Casablanca, on recense 15.400 lits, dont la majorité est classée en 4*, 5* et 3* (31% en 4*, 24% en 5* et 25% en 3*).